

Daniel-Mercier GOUIN, Jean-Christophe KROLL

La régulation laitière face à la volatilité des marchés : États-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada, France, Suisse

L'objectif de cet article consiste, dans un contexte de volatilité accrue des prix des produits laitiers, à documenter et comparer la logique des systèmes de régulation mis en œuvre dans divers pays afin de gérer cette volatilité. Cinq pays font l'objet de l'analyse : les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la France et la Suisse. Les mécanismes de gestion des déséquilibres de marché sont inexistantes en Nouvelle-Zélande. Au Canada, la notion de déséquilibre de marché ne peut exister tant que le système de gestion de l'offre reste en place. Mais ce système de régulation isole l'industrie canadienne du reste du commerce mondial, et la contraint à se développer sur la seule base du marché domestique. Aux États-Unis, l'intervention sur le marché en cas de baisse des marges est définie de telle sorte que son impact sur un rééquilibrage du marché risque d'être très limité. Par contre, le programme de paiements contra-cycliques pourra protéger le revenu des producteurs. En France, la gestion du marché par les quotas a été progressivement démantelée pour être remplacée par une contractualisation entre producteurs et laiteries. Les mécanismes de gestion de déséquilibre des marchés ne sont pas vraiment définis dans les textes de l'Organisation commune des marchés, laissant planer une forte incertitude quant à la capacité du système d'apporter une protection des revenus aux producteurs laitiers. En Suisse, la gestion des déséquilibres relève de l'interprofession, sans que cette dernière n'ait vraiment réussi à être efficace en la matière.

MOTS-CLÉS : *politique laitière, prix à la production, régulation*

Jean-Noël DEPEYROT, Marion DUVAL

Global Dairy Trade, plateforme électronique néo-zélandaise de commercialisation : quelles opportunités pour les marchés mondiaux de produits laitiers ?

Alors que les marchés mondiaux de produits laitiers connaissent depuis 2007 une instabilité accrue, la Nouvelle-Zélande a développé en 2008 une innovante plateforme numérique d'enchères pour la commercialisation, Global Dairy Trade. Cette plateforme affichait comme objectifs d'améliorer la mise en relation des opérateurs, de fluidifier et de clarifier les échanges, de faciliter et rendre transparente la formation des prix, permettant aux opérateurs de la filière de mieux anticiper leurs marchés. Les auteurs détaillent ici le fonctionnement de la plateforme et, à partir d'une analyse des résultats des enchères, ils montrent que si elle se révèle efficace en termes de commercialisation, les volumes qui y transitent restent minoritaires, y compris pour son fondateur Fonterra. Dans ces conditions, et compte tenu de certaines asymétries de marché, les prix sur Global Dairy Trade ne peuvent constituer un prix de référence au niveau mondial. Par ailleurs, leur pouvoir informatif se révèle très limité, ce marché restant plus suiveur que révélateur de tendances.

MOTS CLÉS : *enchères, Nouvelle-Zélande, prix mondial, produits laitiers*

Pierre LAMBARÉ, Marie DERVILLÉ, Gérard YOU

Quelles conditions d'accès au marché des éleveurs après les quotas laitiers ?

La fin des quotas consacre le passage d'une régulation administrative et interprofessionnelle à un pilotage privé de la filière laitière. Cet article s'appuie sur une analyse de la littérature et sur une enquête approfondie pour proposer une définition institutionnelle des relations contractuelles et une typologie des arrangements contractuels laitiers français. Il montre que la libéralisation des marchés se traduit par une dégradation des conditions d'accès au marché des producteurs d'autant plus marquée que les laiteries refusent de coopérer et que les producteurs

sont peu organisés. La représentativité et la montée en compétences des Organisations de producteurs (OP) tant en matière de négociation, de gestion des volumes que de création de valeur apparaissent comme des leviers d'action qu'un cadre réglementaire favorable peut soutenir.

MOTS CLÉS : *contrats laitiers, accès au marché, pouvoir de marché, pilotage de la production, coordination*

Véronique LUCAS, Pierre GASSELIN

Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie

Des éleveurs laitiers en Coopérative d'utilisation de matériel en commun (Cuma) développent de nouvelles pratiques pour gagner en autonomie fourragère et protéique, voire économique et décisionnelle. Ce mouvement d'autonomisation s'articule avec des recompositions de leur organisation en Cuma et modes de coopération de proximité afin de mieux accéder à et gérer les ressources stratégiques, et améliorer l'organisation du travail. Cet article basé sur l'étude de cinq Cuma apporte un nouvel éclairage sur la diversité des stratégies d'adaptation des éleveurs laitiers français dans le contexte actuel de volatilité des cours.

MOTS-CLÉS : *agriculteur, autonomie, coopération, agroécologie, Cuma*

FAITS ET CHIFFRES

Jean-Marc CHAUMET

Le secteur laitier chinois. Entre pression des importations et reprise en main interne

Après une phase de croissance fortement dérégulée qui a mené à l'éclatement de la crise de la mélamine, le gouvernement chinois a repris en main le secteur laitier avec l'objectif d'augmenter la production, de rassurer les consommateurs et de reconquérir les parts de marché perdues. La filière chinoise se restructure donc vers des exploitations laitières de très grande taille, souvent intégrées verticalement, censées garantir la sécurité sanitaire et accroître rapidement la production, et des transformateurs d'envergure internationale. La réussite de cette politique déterminera l'avenir de la politique laitière chinoise ainsi que celle des importations.

MOTS CLÉS : *Chine, politique publique, régulation, commerce international*

Perrot CHRISTOPHE, Vincent CHATELLIER, Daniel-Mercier GOUIN, Mélanie RICHARD, Gérard YOU

Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale ?

Avec la fin des quotas laitiers, l'ouverture croissante des économies et l'accentuation de la volatilité des prix internationaux, la question de la compétitivité du secteur laitier français est placée au cœur de nombreux débats. La compétitivité est généralement définie comme la capacité d'une entreprise ou d'un pays à conquérir et/ou à conserver des parts de marché en affrontant la concurrence aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'export. Le secteur laitier français est non seulement un acteur important des échanges européens et internationaux de produits laitiers, mais il bénéficie d'une solidité des débouchés sur le marché intérieur, y compris pour des produits à haute valeur ajoutée. La baisse de la consommation intérieure (en équivalent lait), la saturation progressive de la demande européenne et la concurrence de plusieurs autres pays partenaires de l'Union européenne constituent aujourd'hui une incitation à mieux valoriser les produits de qualité sur le marché intérieur et à orienter davantage les exportations vers des marchés plus lointains où une croissance de la demande s'exprime. Par

rapport à d'autres pays concurrents, européens ou internationaux (Nouvelle-Zélande, États-Unis), le coût de production du lait en France, en particulier dans l'Ouest (principal bassin laitier français), est favorisé par une bonne maîtrise des intrants, en raison notamment d'une production fourragère abondante qui entraîne une forte autonomie pour l'alimentation des vaches laitières. Le mode d'obtention de cette autonomie élevée pèse cependant aujourd'hui sur le niveau moyen de productivité du travail et sur les charges de structure (coût de mécanisation) du fait de l'importance des fourrages désormais principalement cultivés, récoltés et distribués mécaniquement.

MOTS-CLÉS : *secteur laitier, quota, compétitivité, prix, coûts de production*

Jorge SANTISO, Francisco SINEIRO

Libéralisation des marchés laitiers. Une perspective depuis le secteur laitier espagnol

L'augmentation des quotas a permis à l'Espagne d'accroître sa production de lait sans compromettre l'équilibre du marché, mais en 2014-2015 se crée un écart d'environ 5 % de la production entre l'offre et la demande, une situation similaire à celle présente dans l'ensemble de l'Union européenne. Le retour à l'équilibre exige une réduction de la production qui devrait être ordonnée et équilibrée afin de ne pas compromettre le maintien du secteur laitier dans les différentes régions.

MOTS-CLÉS : *secteur laitier, quotas lait, paquet lait, organisation de producteurs, crise surplus*

DÉBAT

Frédérique LORENZI

Les quotas laitiers montagne. Une expérience de territorialisation des droits à produire

L'auteure a travaillé dans différentes organisations professionnelles agricoles françaises (Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière/CNIEL, CNJA, FNSEA) puis, à partir de 1989, à la Commission européenne. Ayant été impliquée dans la mise en place des quotas laitiers Montagne au service Montagne de la FNSEA dont elle était responsable, elle a souhaité procéder à un retour d'expérience et recueillir l'avis des professionnels qu'elle avait accompagnés 25 ans plus tôt. D'autres éléments tirés de son parcours professionnel viennent illustrer son propos, à savoir la réforme de la Politique agricole commune de 2003 qu'elle a suivie pour le Secrétariat Général de la Commission européenne. Ces éléments ne sauraient engager l'institution européenne qu'elle a quittée en 2012. Ils sont tirés d'une communication présentée au colloque Libéralisation des marchés laitiers en juin 2016.